



Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite

Reconnue d'utilité publique par décret du 28.01.87

Numéro 8

Rédaction :
11 rue de la Tuilerie 40180 - Narrosse
Réalisation et mise en page : Georges Grégoire

Mai 2003

Et pour retrouver ce bulletin sur Internet : <http://www.anmonm40.fr/>

BULLETIN DE LIAISON « LE LIEN »

Siège Social National
Hôtel des Invalides
129 rue de Grenelle
75007 - Paris
Tél : 01 47 05 75 92

Siège Social

Sommaire de ce numéro

Le mot du Président	1
Discours de J. Mouton	2
Rapport d'activités	3/4
Rapport de Trésorerie	5
Échos de la Section	6/7
Un peu d'informatique	8

Le Mot du Président

Monsieur le Maire

Messieurs les officiers généraux

Messieurs les chefs de corps

Mesdames, Messieurs les présidents d'associations

Cherscompagnons, Mesdames, Messieurs

C'est avec une joie renouvelée que je vous retrouve à POUILLON aujourd'hui. Le quota étant atteint, je déclare ouverte la 26ème Assemblée Générale de notre section.

J'évoquerai tout d'abord la mémoire de nos compagnons disparus dans l'année et je pense tout spécialement à notre ami André DENOYELLE qui nous a quitté le 12 février et qui venait de recevoir la médaille d'honneur de notre association pour ses services très appréciés au sein du bureau depuis plus de vingt années.

En témoignage de notre souvenir fidèle pour tous ces disparus, je vous demande de vous lever pour observer une minute de recueillement.

Ouverture de la 26ème Assemblée Générale de la Section « Landes »

Un petit mot sur notre nouvel annuaire, quelques difficultés sont apparues dans sa réalisation, nous vous demandons de bien vouloir nous en excuser surtout pour ceux qui ont cru être oubliés.

Dès maintenant, nous vous proposons de passer au renouvellement du 1/3 sortant.

Je vous suggère pour plus de simplicité un vote à main levée. Toutefois si un seul d'entre nous désire procéder autrement qu'il se déclare.

Je vous remercie de votre participation et me réjouis de la réélection des membres du bureau reconduits par vos soins.

Je cède la parole à Mademoiselle Maryse Watier notre secrétaire pour le rapport moral et à Georges Grégoire notre trésorier pour le rapport financier.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez à votre comité qui a su déployer ses efforts les meilleurs pour le rayonnement de notre ordre.



DISCOURS DU PRÉSIDENT

JEAN MOUTON

À l'Assemblée Générale

DISCOURS PRONONCÉ PAR LE PRÉSIDENT JEAN MOUTON

Monsieur le Sous Préfet

Monsieur le Maire

Messieurs les Officiers généraux
Messieurs les Chefs de corps

Mesdames, Messieurs, les présidents d'associations
Chers compagnons, Mesdames, Messieurs.

Monsieur le Sous-Préfet c'est un immense plaisir de vous accueillir parmi nous.

Nous sommes d'autant plus heureux que votre présence aujourd'hui revêt une importance toute particulière puisqu'elle prend place dans la période de la création de notre Ordre.

Voilà quarante ans en effet, le 3 décembre 1963, que le général de GAULLE président de la république française signa le décret de création de l'Ordre National du Mérite.

Cette décision s'inscrivait dans un plan d'ensemble de revalorisation des décorations.

Il est apparu souhaitable de donner à la nation un Ordre nouveau qui reconnaisse les mérites et la qualité de ceux qui se sont distingués au ser-

vice de l'état tant par leur savoir que par leur action.

Nous avons tous ici en commun l'honneur d'avoir un jour été choisis pour faire partie de l'Ordre National du Mérite.

Toutefois souvenons-nous que d'être décoré de l'Ordre National du Mérite n'est pas une fin en soi. Il est en effet du devoir des membres de notre Association de contribuer à l'œuvre de fraternité et d'entraide en direction de ceux que le malheur atteint ou que l'âge affaiblit.

Permettez-moi d'insister sur ce message car l'amitié qui nous unis doit savoir déborder le cadre de notre groupe-

ment pour soutenir d'autres détreffes trop souvent discrètes voir même cachées.

Je suis persuadé que vous me suivrez dans cette démarche vers les autres qui doit protéger «le respect et la dignité» de chacun.

Ces deux vertus «respect et dignité» pourraient en effet constituer désormais la devise de notre Ordre

Qu'il me soit permis en outre de saluer les gestes de civisme en particulier chez les jeunes encore conscients du devoir à accomplir.

Persuadé qu'il existe dans les landes de tels dévouements je fais appel à votre perspicacité pour découvrir ces jeunes qui méritent malgré leurs discrétions d'être mis à l'honneur.

Merci d'être notre relais auprès des Maires et nos administrations pour débusher ces jeunes méritants.

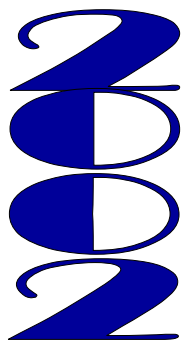
Puisse le prix du civisme « pour la jeunesse » crée par notre association être un élément supplémentaire d'épanouissement et d'insertion sociale réussie.

Il nous appartient de soutenir activement toutes recherches dans ce but MERCI.

Il m'échoit à ce moment de notre Assemblée une tâche bien agréable.

Chacun connaît et appui le dévouement, la disponibilité de nos six porte-drapeaux. Nous les félicitons à nouveau.

Être décoré de l'Ordre National du Mérite n'est pas une fin en soi



Rapport d'activités

Section "Landes"



Par Maryse
Watier
Secrétaire

Notre dernière Assemblée Générale réunissait à Montaut un nombre important de compagnons pour le 25ème anniversaire de la section des Landes.

Le numéro 6 du " LIEN ", notre bulletin de liaison, a permis à ceux qui n'avaient pu se joindre à nous, de lire les différents rapports qui furent approuvés à l'unanimité.

Sur le plan national, l'année 2002 a été marquée par la sortie du numéro 100 du journal le MÉRITE, numéro très apprécié, largement diffusé. Vous avez pu lire quelques témoignages d'intérêt dans le n° 101 reçu ces jours-ci.

Le président Jean MOUTON, empêché d'assister à l'Assemblée Générale nationale à Paris le 23 mars, la section des Landes était représentée par le porte-drapeau de Dax, Claude CANTON.

Tous les porte-drapeaux présents à la cérémonie à l'Arc de Triomphe étaient à l'honneur et ont reçu une médaille.

Parlons maintenant des activités de notre section.

Vous avez reçu 2 numéros du bulletin de liaison en 2002. Je remercie au passage notre trésorier Georges GRÉGOIRE qui met tout son savoir faire et beaucoup de son temps à notre

disposition pour vous faire participer à la vie de la section. Le comité de section s'est réuni à cinq reprises durant l'année 2002, dont une fois à Heugas chez notre trésorier.

Ces réunions très amicales ont permis au président de nous faire part des différents courriers reçus, de traiter de nombreux sujets parmi lesquels l'entraide, la préparation des manifestations, les sorties, d'échanger des nouvelles de nos malades et de faire le point sur la trésorerie./

Le mois de janvier est toujours marqué par les cérémonies des vœux.

- Le 4 à la mairie de Saint Paul les Dax.
- Le 7 à la mairie Dax.
- Le 8 à la mairie de Narrosse.
- Le 11 à la Préfecture à Mont de Marsan.
- Le 12 à Bas Mauco notre président représentait la section pour la galette des rois avec l'ANORAA.
- Le 19 à St Martin de Seignanx à la remise de croix d'officier de l'Ordre National du Mérite à notre compagnon, Monsieur Michel Fraval de Coatparquet.
- Le 26 à Montaut, 135 membres assistaient à notre Assemblée Générale, en plus des 128 pouvoirs qui nous étaient parvenus.

En février

- * Le 6, conférence organisée par le Colonel Lefort, DMD et commandant de la Base 118 .
- * le 9 Assemblée Générale des Pyrénées Atlantiques à Bayonne.
- * Le 15 cérémonie pour les gendarmes victimes du devoir à la caserne Maridor à Mont de Marsan.

En mars

- Le 12, Assemblée générale des Hautes-Pyrénées à Tarbes.
- Le 15 Assemblée Générale de l' ANAI à Grenade.
- Le 12 avril une délégation des membres du comité de section organisait une petite réception pour M. Osman DINDAR, président de la section de la Réunion en séjour à Dax.

En avril

- Le 28 avril, journée de la déportation, avec notre porte- drapeaux à Dax, St Paul les Dax et Mont de Marsan.

En mai

- Le 8 mai, avec nos drapeaux cérémonies de commémoration de la Victoire de 1945 à Dax, St Paul les Dax et Mont de Marsan.

En juin

- Le 1er juin le président Jean MOUTON et le vice-président Marcel CONFAIS participaient à une réunion des Associations à Parentis.
- Le 8 juin, le drapeau de la sous-section de Biscarrosse Pays de Born, détenu par les compagnons de Parentis, était remis aux compagnons de Mimizan.
 - Le 13 juin cérémonie à la mémoire des fusillés à la stèle du bois de Boulogne à Dax.
 - Le 19, notre président participait à la sortie annuelle des membres de l'ordre de la Légion d'Honneur.
 - Le 20, réception à la BA 118 pour la promotion du Général de Brigade Aérienne Jean-Pierre SEGA promu Général de Division Aérienne.

En octobre

- Le 5 octobre à Mont de Marsan, des cérémonies le 20è anniversaire de l'Ordre de la Légion d'Honneur.
- Le 10 octobre, prise de commandement de la compagnie de gendarmerie de Dax par le capitaine FLAGELLA.
- Le 13 Congrès de la Fédération Nationale des retraités de la Gendarmerie à Hossegor.
- le 16 à Dax et Mont de Marsan cérémonies commémoratives à Notre Dame de Lorette.

Je ne citerai pas tous les déplacements, toutes les visites, les appels téléphoniques, les courriers qui tissent chaque jour des liens entre nous. Nous avons cette année, grâce à vos cotisations et au bénévolat de chacun :

- ① Adressé un chèque de 75 € au "Souvenir Français" représenté par le Général SABATHIER-DAGÈS.
- ② Adressé un chèque de 75 € à l'Association de Behçet pour une bourse de recherche sur les maladies rares.
- ③ Un chèque de 25 € au centre communal d'action sociale de Montaut.
- ④ Un chèque de 750 € en faveur de nos compagnons sinistrés du Gard, de l'Hérault et du Vaucluse.
- ⑤ Fait un don de 46 € en faveur de compagnons de la section.
- ⑥ Le chèque d'entraide de 3800 € pour les ateliers de la

maison de l'autisme à Magescq avons accueilli cette année 27 nouveaux compagnons.

de la dernière Assemblée Générale sera remis au moment de l'inauguration du centre.

L'entraide, c'est aussi les visites à nos malades, aider leurs familles, les soutenir, accompagner nos compagnons et amis jusqu'à leur dernière demeure. Nous avons perdu cette année 11 compagnons.

Nous étions 414 membres adhérents à la section des Landes au 31 décembre 2002 et

Nous les remercions d'être venus nous rejoindre. Ce nombre d'adhérents qui augmente chaque année nous permet, grâce aux cotisations et aux dons, de développer l'entraide.

L'entraide : je cite Monsieur Jean-Charles VUILLEMIN, président de la Commission Nationale d'Entraide "c'est l'amitié qui soude les individus isolés à l'intérieur des groupes, des sociétés, des Associations

En juillet

- Le 14 juillet, avec notre porte-drapeaux, cérémonies aux monuments aux morts à Dax, St Paul les Dax et Mont de Marsan.
- Le 6 août à l'EAALAT, réception pour le départ du Capitaine BISOGNIN, commandant la compagnie de gendarmerie de Dax.
- Le 7 à St Jean de Marsan pour la remise de la Légion d'honneur de M. TONDU.
- Le 13 invitation à la Sous-Préfecture et le 14 à l'EAALAT pour l'ouverture des fêtes.
- Le 21 avec nos porte-drapeaux commémoration de la Libération à Mont de Marsan et le 23 à Dax.

En septembre

- Le 3 septembre à l'école du Pouy à Mont de Marsan inauguration d'une plaque commémorant la déportation des enfants juifs.
- Le 22 congrès de la FNACA à Pontonx.
- Le 29 congrès des Médaillés Militaires à Soustons.

La sortie du 26 septembre proposait la visite de Bergerac et du château de Monbazillac. Photos et compte rendu détaillés vous ont été donnés dans le dernier numéro du " LIEN ".

En novembre

- Le 8 novembre à Oeyreluy vernissage de l'exposition organisée par l'UNC sur les guerres du XXème siècle.
- Le 11, le Colonel BRIE a organisé une conférence sur les chemins de St Jacques de Compostelle.
- Le 16 conférence sur les libertés par Monsieur le Préfet de Région à Bordeaux.
- Le 17, cérémonie des médaillés militaires au Monument aux Morts de Saint-Paul-les-Dax.
- Le 29, messe de la Sainte Geneviève à l'église de St Vincent de Paul à Mont de Marsan.

diverses et des Ordres dont nous faisons partie...

Nous ne pouvons développer l'entraide tant que nous n'aurons pas créé des réseaux d'Amitié.

Un acte d'entraide doit être : ponctuel - rapide - efficace - discret - individuel - spontané "

Je vous remercie de votre attention.

Maryse Watier secrétaire de la section "Landes" de l'Ordre National du Mérite



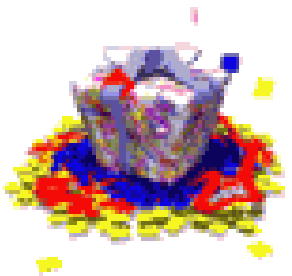
RAPPORT DE TRESORERIE

2002

RECETTES 2002

DÉPENSES 2002

		TOTAL			TOTAL
COTISATIONS			RÉTROCESSION au Siège		
Année 2001	39,64 €		Année 2001 8 cotisations	85,39 €	
Année 2002	8 533,00 €		Année 2002 399 cotisations	4 588,50 €	
Année 2003	4 131,00 €		Année 2003 7 cotisations	80,50 €	4 754,39 €
		12 703,64 €			
SUPPLÉMENTS de cotisations			FRAIS ADMINISTRATION		3 565,02 €
Année 2001	3,18 €				
Année 2002	502,55 €		ACQUISITION d'articles de ONM		210,00 €
Année 2003	214,00 €	719,73 €			
			COMMISSIONS Entraide		1 329,14 €
DONS	Entraide	502,33 €			
			MANIFESTATIONS		7 231,47 €
CESSION d'articles		89,74 €			
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2001 TOTAL (A)					13 750,70 €
RECETTES 2002 (B)		22 193,30 €			
DÉPENSES 2002 (C)		17 090,02 €			
Résultat de l'année 2002		>>>>> B - C >>>>>			5 103,28 €



HONNEURS

En Assemblée Générale

L'assistance des membres de l'Ordre National du Mérite en Assemblée Générale à Pouillon, le 8 mars dernier, était en admiration devant Claude Labarbe recevant la médaille d'honneur et de reconnaissance des mains du Sous-préfet de Mont de Marsan, directeur du Cabinet du Préfet.

Elle lui a été attribuée par le Président National au titre des services qu'il a rendu à notre Association et à la Section Landes.

Il quitte sa place au sein du comité directeur de la section pour raison de santé. Nul doute que les membres de ce comité n'oublient sa gentillesse et son dévouement sachant qu'il ne sera jamais très loin de nous.



ECHOS de la SECTION

REGRETS

La section déplore la perte de CINQ compagnons.

Monsieur Georges PONTNEAU né le 4 avril 1929 était membre de notre association avec le grade de Chevalier depuis 1998. Il nous a quittés le 9 février 2003.



Monsieur Jacques DELIEUX né le 26 novembre 1936 était membre de notre association avec le grade de Chevalier depuis 1998. Il nous a quittés le 31 janvier 2003.

Monsieur André DENOYELLE né le 20 mars 1923 était membre de notre association avec le grade de Chevalier depuis 1982. Dès son adhésion à notre section « Landes » il a été membre du comité directeur en tant que Trésorier adjoint.

C'est à titre posthume que la médaille d'honneur lui a été décernée par le Président national.

Il nous a quittés le 13 février 2003 et les membres du bureau ne l'oublieront pas.



Monsieur Henri ROUSSE né le 10 novembre 1919 était membre de notre association avec le grade de Chevalier depuis 1992. Il nous a quittés le 11 avril 2003 après une longue maladie.



Monsieur Jean-Paul MAUBERT né le 11 août 1934 était membre de notre association avec le grade de Chevalier depuis 1999. Il nous a quittés le 13 mai 2003.

La rédaction se joint à tous les compagnons de la section



HONNEUR



Des moments solennels

Devant tous les membres et leurs épouses présents à l'Assemblée Générale, l'insigne de Porte-drapeaux est remis par le Sous-préfet de Mont de Marsan, directeur du Cabinet du Préfet, à Monsieur Claude CANTON et Monsieur René MAGNES au Monument aux Morts de Pouillon.

La rédaction et tous les membres de notre Association présentent leurs félicitations aux nouveaux décorés.

ECHOS de la SECTION



HONNEURS

Le journal officiel en date du 14 mai 2003 nous apprend la promotion au grade de Commandeur dans l'Ordre National du Mérite, de notre Président Monsieur Jean Raoul Alexandre Mouton.

Par cette promotion, c'est toute la section « Landes » qui est honorée.

Nul ne saurait contester le courage, le dévouement ou l'altruisme de notre président et cette promotion accordée par la Chancellerie récompense notamment les vingt années passées au sein de la section dont il est membre fondateur mais aussi où il a été successivement secrétaire et trésorier de Monsieur Jean Dumoulin pendant de longues années et enfin président départemental depuis dix ans.



Sur le même Journal Officiel, nous apprenons également la promotion au grade d'Officier dans l'Ordre National du Mérite, de Messieurs :

⇒ **Marc BIBES**

Né en 1937 il était dans l'armée et a été promu au titre des Anciens Combattants. Il est aujourd'hui Président départemental de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie.

⇒ **Pierre Jean Henri LABAYLE**

Consul honoraire du Togo, né 4 novembre 1925 et demeurant à Benquet, il est membre de notre section depuis 1984. Il est Chevalier depuis 1967 et a été promu au titre du Protocole des Affaires Étrangères.



⇒ Toutes nos félicitations également à Monsieur **Pierre ADALVIMAR** nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur le 8 mai dernier.

Officier en retraite né le 16 février 1944, Monsieur ADALVIMAR est aujourd'hui Président départemental de l'Union Nationale des Parachutistes



La rédaction de ce Bulletin s'associe à tous les membres du bureau et de la section pour renouveler leur amitié et présenter aux récipiendaires leurs chaleureuses félicitations

LE SPAM !

Tout le monde n'est pas informatisé mais ça viendra.

A l'heure où beaucoup de familles se dotent d'un outil informatique il serait peut-être bon de savoir comment se passent certaines choses et notamment à propos de son adresse électronique «Email».

Internet est certes un bon outil de communication mais possède cependant quelques cotés désagréables. Publicités intempestives ou mails (courriers électroniques) non désirés sont le quotidien des internautes de tous ordres et de tous âges.

Même les plus chevronnés n'échappent pas au « **SPAM** ». Moi le premier.

QU'EST-CE QUE LE SPAM ?

Le spam (ou spamming, pourriel, junk email), c'est l'action d'envoyer des courriers électroniques, (des mails), dans un but publicitaire ou promotionnel, qu'ils soient commerciaux ou non, et en général en grand nombre, à des personnes qui ne l'ont pas sollicité. De manière générale, tout envoi de messages dans des mailing-listes(listes de diffusion), des newsgroups (groupes de discussions) ou des boîtes aux lettres électroniques personnelles, afin de "faire de la pub", sans qu'il y ait eu sollicitation, est considéré comme du spam. Ce sont donc les messages commerciaux envoyés en grands nombres, mais aussi le fait d'écrire à un inconnu pour lui demander d'aller visiter un site web, inscrire une personne à une liste de diffusion sans son accord, ou faire de la pub (commerciale ou non) sur des forums. On parle aussi de "courriers électroniques non-sollicités".

SPAM est originellement la marque déposée d'une société américaine qui vendait du corned-beef et qui a alimenté

l'armée américaine pendant la seconde guerre mondiale !

Le nom "spam" a été utilisé par elle comme contraction de "Spiced Ham"

(ou jambon épicié).
Synonyme de malbouffe

Si le terme "spam" a ensuite été adopté par les communautés du web, on peut donc sans se tromper avancer que c'est pour deux raisons. Comme le corned-beef du même nom, le spam n'est pas bon, et les utilisateurs du web (les spammés) ne l'apprécient pas.

Bien qu'il n'y ait pas encore de lois françaises spécifiques à l'envoi de courriers électroniques non sollicités, on peut déjà dire avec certitude que le spamming est totalement illégal en France !

Selon la loi "informatique et liberté" de 1978 (articles 25, 26 et 27) et la directive européenne sur la "protection des données à caractère personnel" de 1995 (articles 6, 10 et 16), la collecte de données personnelles doit être faite loyalement et licitement, et surtout les intéressés doivent être prévenus de cette collecte afin qu'ils puissent s'y opposer !!

COMMENT RÉAGIR FACE AU SPAM ?

Porter plainte

S'il s'agit de spammeurs français, vous pouvez (très recommandé !) porter plainte auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté). spam@cnil.fr

Dans tous les cas, il est inutile, voire pire, de répondre directement par mail au spammeur, soit pour vous plaindre, soit pour lui demander de vous désinscrire

de sa liste d'Email. Cela ne fera que le conforter quant au fait qu'il y a bien un "client" au bout de l'Email !

On ne cessera de le répéter :

COMMENT SE PRÉMUNIR DU SPAM ?

1/ Ne répondez jamais à un spam.

Bien sur, ils disent qu'ils vous rayeront de leurs listes d'email. C'est faux ! Tout ce qu'ils cherchent, c'est à savoir si votre email est bien valide. Si vous répondez, sachant qu'il y a bien quelqu'un au bout de cette email, ils la revendront à tous les spammeurs de la planète et vous seriez encore plus spammés !

2/ Ne mettez pas vos email sur vos sites web.

Ou si vous le voulez vraiment, cryptez les ! Les spammeurs, scannent le web avec des "robots" et récoltent toutes les adresses qu'ils peuvent pour ensuite les vendre et/ou spammer !

3/ Utilisez une autre email. Créez-vous en une "publique" chez un fournisseur gratuit et conservez votre adresse email personnelle à l'abri du spam (uniquement pour vos amis, contacts persos, travail etc...).

4/ Ne donnez pas votre email sans savoir comment elle va être utilisée.

Si un site web vous demande votre adresse email, c'est qu'il compte en faire quelque chose !

5/ Utilisez un filtre de spam.

6/ N'utilisez jamais les services proposés par les spammeurs, et n'achetez jamais quoi que ce soit dont le spam fait la pub ! C'est votre meilleure défense, et le meilleur moyen qu'ils arrêtent de spammer !